

## Compte rendu du Conseil Municipal Du 5 JUILLET 2021 à 19 heures 30

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : FRANCKE Stéphane, Maire ; BOUCKENOOGHE Céline, BEUN Régis, PAPILLON Anne-Gaëlle, GERVOIS Nicolas, Adjoints ; BONNET Dominique, GOCYK Béatrice, TROLET Cédric, DEQUIDT Pascal, DEVEY Elodie, POILLON Jean-Claude, PRUVOST Sonia, VANHERSEL Valérie.

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS** : ACHTREGALLE Caroline, représentée par BOUCKENOOGHE Céline, CICHY Claire représentée par BEUN Régis, PICOTIN Gaëtan représenté par FRANCKE Stéphane, LEROY Maxime représenté par TROLET Cédric.

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS** : DUPON Fabien, LOONES Sylvie.

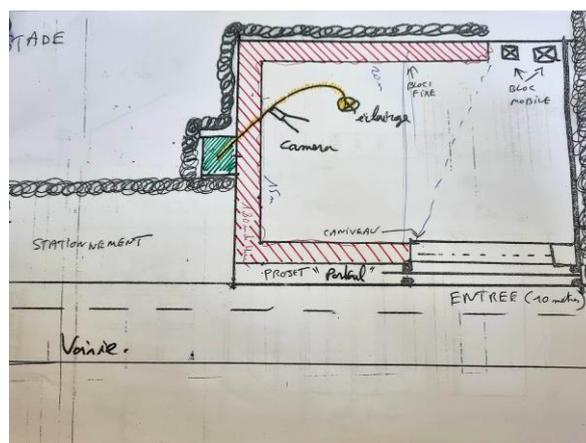
**Secrétaire de séance : Pascal DEQUIDT**

Monsieur le Maire annonce qu'il vient de recevoir un courrier de démission de la part de M. LEROY Maxime, conseiller municipal, dont l'évolution professionnelle n'est plus du tout compatible avec des fonctions d'élu. Le courrier étant reçu à l'instant, il n'a pas été possible de convoquer le suivant de la liste « Soyons Herzeele ».

### **POINTS TECHNIQUES**

#### **1/ Construction d'une plate-forme à déchets verts Commune/Sirom Flandre Nord.**

Monsieur Cédric TROLET explique que le lieu choisi pour l'implantation de la plate-forme est l'extrémité du stade, Chemin des Archers. Un plan du projet est présenté.



M. TROLET remercie M. POILLON pour son aide dans ce dossier.

La plate-forme va faire 15m de profondeur sur 20 mètres de longueur ; sur conseil du Sirom, la plate-forme doit être plus large que longue car les personnes venant déposer leurs déchets verts ont tendance à les mettre devant et ne prennent pas la peine d'aller au fond, ce qui bloque l'accès aux suivants.

Les 300 m2 proposés (20m x 15m) pensés et testés par les employés municipaux avec remorque (rayon de braquage pour pouvoir faire demi-tour sur place sans grandes manœuvres).

La zone hachurée du plan est un mur de béton type Lego fourni par le Sirom de 1m80 de haut sur 60cm de large. Le SIROM finance ces lego pour un montant maximum de 5 000 €.

L'implantation d'un mât d'éclairage est prévue ; possibilité d'ajout de caméra.

L'accès pour l'entretien de la haie par l'agriculteur ou pour l'accès véhicules pour les tournois de tir à l'arc est maintenu.

Ce projet inclus déjà la pose de fourreaux en vue de l'installation éventuelle d'un portail.

Coût total des travaux : 26 255 euros HT.

*Le projet est approuvé à l'unanimité.*

## **2/ Travaux d'insonorisation du hall du restaurant scolaire.**

M. le Maire laisse de nouveau la parole à M. Cédric TROLET.

3 sociétés ont été consultées pour ces travaux.

Après délibérations, la société Décibel Aménagement, spécialisée dans l'Acoustique, a été retenue.

Montant des travaux : 10 800 euros + 1 500 € d'option

Les absorbeurs suspendus seront en forme de vagues de 30 cm de haut avec 1 ou 2 vagues, espacées d'environ 40 cm.

N'est pas compris dans l'offre l'éclairage. A prévoir par la suite.

*Le projet est approuvé à l'unanimité*

## **3/ Choix des illuminations de Noël**

M. TROLET garde la parole.

Mise en place dans un 1<sup>er</sup> temps :

- 21 points lumineux rue de Wormhout, du panneau d'entrée en agglomération « Herzeele » jusqu'à la place.
- un châssis JOYEUSES FETES sur la route de Wormhout.

Budget : 3 300 €/an durant 4ans

Installation par Gitem.

Une réflexion sera menée pour illuminer les rues d'Houtkerque et Bambecque.

*Le projet est approuvé à l'unanimité.*

#### **4/ Autres remarques.**

Remarques de Mme Papillon par rapport à la voirie:

- Sur les demandes en cours via la CCHF, pour les réparations, la régie est actuellement sur la commune mais il y a du retard à cause des conditions climatiques.
- Concernant la rampe d'accès PMR (Personnes à mobilité réduite) de la bibliothèque, elle sera terminée avant la rentrée scolaire de septembre 2021.
- Les défauts de bordures du stade couvert seront également modifiés avant la rentrée.
- Les défauts de voirie devant Coccimarket ont bien été effectués.

Concernant la communication :

- La 3eme édition du Petit Herzeelois est en cours d'impression et sera disponible courant de semaine. Un nouveau volontaire fait partie du comité de rédaction.

Remarques de M. Bonnet :

- Le village est très sale : les rues, les parterres de fleurs, le cimetière, le terrain de foot etc. M. le Maire et M. BEUN font remarquer que le retard évoqué lors de la précédente réunion est en cours de résorption d'autant plus que les agents ne sont plus mobilisés sur des chantiers techniques importants. Leur emploi du temps est reconcentré sur l'entretien des espaces verts. M. le Maire évoque l'intention d'une embauche sous forme de Contrat PEC de 9 mois pour le remplacement ; idéalement à embaucher au printemps 2022.

Remarques de M. Gervois :

- Suite à l'accident dont a été victime un élève traversant la chaussée rue de Wormhout pour se rendre à l'école, il faut vraiment trouver une solution côté restaurant scolaire. En effet, depuis les entrées à l'école décalées et l'accès de certaines classes par le plateau multisports, des familles déposent les enfants devant le restaurant ou font demi-tour sur la pelouse. Ces manœuvres sont dangereuses par manque de visibilité et au vu de la fréquentation de ce secteur par de nombreux élèves.

Une réflexion est à envisager pour sécuriser les abords de l'école.

Clôture de séance 21h30.